

La lettre de l'association sans but lucratif
Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin



AViQ

Agence pour une Vie de Qualité
Familles Santé Handicap

CLPS
Centre Local de Promotion de la Santé Charleroi Thuin
Association Sans But Lucratif

Avenue Général Michel
6000 Charleroi
TÉL. : 071 / 33.02.29

A LA UNE

Le Plan Alimentation Santé Environnement Charleroi
Un « fil rouge » initié par
Espace Environnement et Charleroi Ville Santé
avec de multiples partenaires



Nous avons rencontré Sabine Vigneron, Chargée de Mission à Espace Environnement et Michèle Lejeune, Coordinatrice de Charleroi Ville Santé et Responsable du Service Santé de la Ville de Charleroi.

Elles nous ont présenté le Projet de Plan Alimentation - Santé - Environnement de Charleroi Métropole, actuellement en cours de finalisation. Elles rappellent que « *le droit à l'alimentation est un droit humain fondamental et universel : il a été consacré dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (en 1948) ainsi que dans d'autres traités internationaux ratifiés par la Belgique. Pourtant, encore aujourd'hui, l'accès à une alimentation de qualité est loin d'être une réalité pour tous. De nombreuses initiatives témoignent de la volonté d'une multitude d'acteurs de développer des systèmes alimentaires plus justes et durables. Au niveau régional, la Wallonie vient de se doter d'une stratégie « Manger demain » qui présente un système alimentaire durable pour la Wallonie. A Charleroi, l'alimentation saine et durable en milieu urbain est aussi devenue une préoccupation majeure, tant du point de vue politique que du point de vue des associations et des citoyens. Pour promouvoir une alimentation durable et de qualité à l'échelle communale, un approvisionnement privilégiant les circuits courts nécessite de facto d'ouvrir le périmètre du Plan d'Action au « bassin de vie » de Charleroi (soit vingt-neuf communes). C'est la raison pour laquelle les villes et communes qui en font partie seront invitées à rejoindre cette dynamique* ».

Ce plan a été construit avec les acteurs de terrain et les citoyens concernés. Il vise à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales, associant des acteurs publics et privés en vue de répondre à des enjeux économiques, sociaux, environnementaux de santé. L'alimentation devient un axe



intégrateur et structurant de mise en cohérence des politiques sectorielles communales. Il nécessite une approche transversale et inclusive car l'alimentation concerne, de près ou de loin, tous les échevinats de la Ville. Les enjeux de l'alimentation durable montrent que de nombreuses attributions relevant du bourgmestre et des échevins sont visées ici. Sans être exhaustif, citons le budget, l'aménagement urbain, la nature en ville ; l'enseignement, la formation, et la participation citoyenne, l'emploi et l'économie sociale, la santé, la petite enfance, le logement, etc... Sabine Vigneron et Michèle Lejeune précisent encore que « *pour asseoir et légitimer le plan alimentation de Charleroi, elles souhaitent s'inscrire dans les axes de travail définis par le Pacte politique alimentaire urbaine de Milan et le Plan Wallon alimentation « Vers un système alimentaire durable en Wallonie ».* Les cinq axes retenus viseraient à promouvoir une alimentation durable et une bonne nutrition, assurer l'équité sociale et économique, garantir la disponibilité et l'accès à une alimentation durable et appuyer la production alimentaire locale. Sur la base de ces cinq axes, les différentes actions proposées ont été réparties lors de deux réunions de travail qui ont eu lieu à la fin du printemps dernier ».

Plus d'infos : Michèle Lejeune au N° 071/867033
Sabine Vigneron au N°071/50968



PHOTOMATON

A Mont-sur-Marchienne - SAPHO
Le Service d'Accompagnement
pour Personnes Handicapées Adultes
Entretien avec Patrick Vandergraesen
Coordinateur de l'Institution



Le Service d'accompagnement est un Service de la Direction Générale des Affaires Sociales (DGAS) de la Province de Hainaut, agréé par l'Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ). Il est destiné aux personnes handicapées adultes souhaitant une aide dans les actes et les démarches de la vie courante. Pour en bénéficier, il faut être âgé de 18 à 65 ans, être résident belge ou résident de la Communauté Européennes et bénéficier d'une décision favorable de l'AVIQ. Le Service travaille à la demande et en collaboration avec

la personne. Il privilégie l'accessibilité aux services généraux. C'est en 1986 qu'un projet de Service d'Accompagnement a été déposé à la Communauté française. En 1988, une première convention a été signée entre la Province de Hainaut et la Communauté française. Patrick Vandergraesen a fait son entrée dans le Service d'accompagnement en 1998, il nous présente les objectifs et les réalisations de l'institution : *« l'objectif principal de SAPHO est d'amener la personne vers la plus grande autonomie possible afin de faciliter son inclusion tant sociale que professionnelle... Privilégiant le travail de réseau, le Service propose un soutien et une aide dans les démarches administratives, juridiques relevant des droits et obligations. Il aide la personne à la recherche de réponses aux besoins en matière de formation, d'emploi, de logement, de services résidentiels, de centres de jour, de loisirs, de transports... Il l'aide aussi dans la gestion de son budget, dans sa gestion ménagère et pour l'orientation vers les services adéquats en matière de santé. Depuis peu, une Cellule Mobile d'Intervention (SMI) a été mise en place. Elle est chargée de soutenir les institutions et familles ayant des personnes qui présentent une double pathologie (handicap mental et troubles graves du comportement). En synergie avec des partenaires partageant nos objectifs et selon les besoins et les disponibilités, SAPHO propose également divers ateliers permettant aux usagers de développer divers apprentissages ou à caractère plus ludique : la cuisine, le bien-être, l'informatique, l'alphabétisation, les assuétudes, la peinture, le modelisme, la fabrication de meubles en carton ».*

Revenant aux objectifs du Service, Patrick Vandergraesen nous parle ensuite de la notion d'inclusion sociale qui est celle qui caractérise le mieux la philosophie de SAPHO : *« C'est en évoquant la pensée d'Henri-Jacques Stiker, philosophe, historien et anthropologue français*

de l'infirmité, qu'il précise l'importance de distinguer les notions d'insertion, d'intégration et d'inclusion pour caractériser la place qui est donnée à la personne handicapée dans la société. L'insertion consiste à mettre en place un environnement adapté qui correspond aux caractéristiques de la personne handicapée : c'est l'environnement qui est transformé, pour que la personne handicapée trouve sa place, dans un milieu adapté à ses incapacités, mais qui sort du cadre accessible à tous. Dans l'insertion, il y a une forme de marginalisation, telle qu'on la retrouve dans l'enseignement spécialisé ou l'entreprise de travail adapté. L'intégration consiste à favoriser l'adaptation de la personne handicapée, dans un milieu ordinaire : elle doit correspondre aux normes et valeurs sociales dominantes et développer des stratégies pour être reconnue comme les autres. L'inclusion implique un processus dialectique où d'un côté, la personne handicapée cherche à s'adapter le plus possible aux normes sociales et de l'autre, les normes sociales s'adaptent pour accepter les différences : développement de stratégies pour lesquelles chaque population, avec ses spécificités, devrait trouver sa place. L'inclusion est donc un processus personnel et unique. Pour la personne en situation de handicap, c'est un moyen de vivre une vie plus satisfaisante, utile et remplie d'espoir, qu'elle soit ou non limitée par une incapacité. Elle implique la création d'une nouvelle signification et éventuellement d'un nouveau but dans la vie de l'individu, qui apprend à se dépasser, ce qui nécessite peut-être un changement d'attitudes, de valeurs, de sentiments, d'objectifs, d'habiletés et/ou de rôles ».

C'est dans cette perspective d'inclusion sociale que les finalités et objectifs du Service d'Accompagnement ont trait à l'accueil, l'écoute et la clarification de la demande, l'information sur l'offre de service, l'analyse de la demande permettant d'identifier les compétences et les capacités à atteindre les objectifs fixés et la formalisation d'un contrat global d'accompagnement. Patrick Vandergraesen ajoute : *« L'accompagnement ne se fait qu'avec le « consentement éclairé » et la « volonté affirmée » de la personne en situation de handicap. Il repose sur le travail en équipe, l'utilisation des compétences et la pluridisciplinarité de chacun, ainsi que sur une approche basée sur le consensus des valeurs, principes et missions énoncées dans le projet de SAPHO. Il ne peut se faire sans démarche de coordination interne et externe, portant entre autres sur la communication régulière d'informations utiles. Il repose enfin sur le travail en réseau et sur de multiples partenariats ».*

INFOS : Patrick Vandergraesen - Téléphone 071/440.000
071/366.899 - Télécopie 071/472.259 - Courriel :
patrick.vandergraesen@hainaut.be - SAPHO, rue des
Goutteaux, 17, 6032 Mont-sur-Marchienne.



CLPS Info

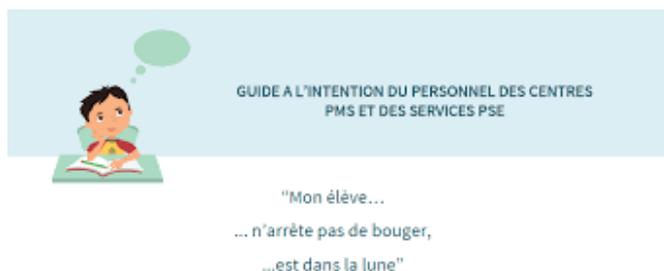
**Sans tarder
Visitez notre nouveau site Internet !**



Plus complet, plus convivial, plus interactif, vous le découvrirez à l'adresse inchangée : www.clpsct.org

LU et VU

**Un guide à l'intention du personnel
des Centres PMS et des Services PSE**



Ce guide de recommandations est destiné aux agents des centres PMS / services PSE pour intervenir auprès des enfants et adolescents présentant des symptômes d'inattention et/ou d'hyperactivité. Ce guide a été rédigé par le groupe de travail TDA/H francophone dans le contexte de la nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents, avec le support du SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement. Selon le DSM-5 (APA, 2013), le TDA/H (Trouble Déficitaire de l'Attention avec/sans Hyperactivité) désigne un trouble d'origine neurodéveloppementale caractérisé par la triade suivante : un déficit d'attention (difficultés à maintenir l'attention pendant une durée prolongée, distractibilité, etc.) ; et/ou une hyperactivité (incapacité à rester en place pendant la réalisation d'une tâche, besoin incessant de bouger et intolérance à la situation de repos, etc.) ; et/ou par une impulsivité (incapacité à attendre, précipitation à répondre et interruption permanente des activités d'autrui, etc.). Les déficits peuvent se présenter sous une forme combinée (association des trois caractéristiques clés) ou non. Le diagnostic tient compte aussi d'autres critères essentiels comme l'âge d'apparition des symptômes, leur durée, les lieux de survenue et surtout, l'impact négatif des comportements dans plusieurs environnements. La démarche de diagnostic du TDA/H

est très complexe et doit reposer sur une évaluation pluridisciplinaire. Cette démarche permet d'appréhender le profil global de l'enfant, les différentes causes possibles et l'impact des difficultés sur l'environnement en combinant un entretien approfondi avec les parents et l'enfant, un examen médical, une évaluation du fonctionnement cognitif (et plus particulièrement du fonctionnement attentionnel et exécutif), une évaluation psycho-affective et/ou pédopsychiatrique, ainsi qu'une évaluation comportementale par le biais de questionnaires destinés à évaluer l'impact des difficultés sur la vie familiale, sociale et scolaire de l'enfant. La clé du diagnostic reste avant tout clinique et différentielle et repose sur la collecte d'informations transmises par l'entourage familial et scolaire de l'enfant. C'est l'ensemble des éléments recueillis dans les différents milieux de vie de l'enfant qui permet au médecin spécialiste (pédopsychiatre, neuropédiatre) d'explorer les hypothèses diagnostiques afin de confirmer (ou non) le diagnostic de TDA/H et de déterminer, dans le cas du TDA/H, les éventuelles comorbidités. La brochure peut se lire en version numérique pour une utilisation optimale des liens hypertextes, elle peut être téléchargée sur le site www.trajet-tdah.be

**Internet et moi
Protection, limites, opportunités**



Les nouvelles technologies de communication et d'information ont considérablement facilité notre quotidien. Quelques clics suffisent désormais pour payer des factures ou réserver des vacances. Aujourd'hui, il y a peu de risque de se perdre en chemin, où que nous soyons. Et nous pouvons rester en contact permanent avec les gens que nous aimons. Mais la facilité avec laquelle nous surfons sur le Web présente également un revers. A travers tous les actes que nous faisons en ligne, nous partageons des données personnelles, parfois même sans y penser. Des données qui valent leur pesant d'or pour les réseaux publicitaires et les entreprises ; pour les « escrocs » aussi, qui n'apprécient que trop ces nouveaux canaux pour contourner ou enfreindre la loi. Comment veiller en ligne au respect de

sa vie privée ? Comment faire ses achats en toute sécurité ? Comment protéger son enfant contre le cyber harcèlement ? Peut-on critiquer son employeur sur Facebook ? Que faire si on est victime d'hameçonnage, que quelqu'un tente d'extorquer nos données personnelles ? Peut-on transmettre sa collection de musique localisée dans un cloud à ses héritiers ? Ce présent guide répond à ces questions, et à bien d'autres. Il peut être téléchargé à l'adresse : www.kbs-frb.be/fr/Activities/Publications/2018/20180913AD

=====

Soutenir les personnes âgées fragilisées chez elles Unir les forces locales



Dans ce rapport, la Fondation Roi Baudouin présente les observations d'une étude exploratoire des forces et des tendances visant à renforcer l'autonomie individuelle et collective des personnes âgées fragilisées vivant chez elles. L'accent de cette exploration est mis sur le rôle potentiel du « quartier » en tant que complément ou pont dans la triade personne âgée, aidants proches et intervenant professionnel. Les résultats sont basés sur des entretiens avec 30 personnes directement concernées. D'autres points de vue ont été recueillis lors d'une journée d'échange et d'apprentissage organisée par la Fondation en octobre 2016, à laquelle 120 personnes ont participé (professionnels des soins et du bien-être, volontaires, aidants proches et personnes âgées). Ce document peut être téléchargé à l'adresse :

www.kbs-frb.be/fr/Activities/Publications/2017/20170305pp

OUTILS D'ANIMATION

« Mon logement et moi » Un outil pédagogique et ludique sur l'utilisation du logement

L'objectif essentiel de la conception de la mallette pédagogique « Mon logement et moi » est de faire évoluer le comportement des habitants, de favoriser la maîtrise des énergies et de promouvoir le bien vivre dans le logement auprès des locataires. Dans un contexte d'évolution constante du prix de l'énergie, ces outils viseront l'optimisation des consommations énergétiques des locataires, la prévention de la précarité énergétique et la promotion du développe-

ment durable auprès des habitants. Plusieurs outils ont ainsi été créés afin de permettre l'animation de groupes de locataires sur tous les thèmes liés à l'habitat : une maquette de maison en 3D, conçue de parois « magnétiques » associées à des « stickers » de façon à faire des mises en situation avec les familles et un livret d'animation ; un plateau de type « jeu de l'oie » ; une brochure sur les éco-gestes, volontairement traduit en euros, et intitulé « Le guide des économies à la Maison » couvrant sept thèmes principaux liés au logement : l'eau, le chauffage, l'électricité, la sécurité, l'administration du logement et son occupation, l'environnement (énergies renouvelables, éco matériaux...), la santé. L'innovation de la mallette pédagogique réside dans la conception même de l'outil par des travailleurs sociaux. Elle réside également dans les modalités collectives et participatives de l'accompagnement qui mettent les locataires en situation d'acteurs de leur projet de logement. Elle réside enfin dans le décloisonnement total des problématiques liées à l'habitat et dans la transversalité complète des thèmes travaillés avec les locataires.



=====

« Kijoulou » Une animation inédite pour favoriser l'insertion dans le logement

Outil pédagogique destiné aux professionnels, « Kijoulou » a été conçu par des travailleuses sociales d'Emmaüs Solidarité intervenant en centres d'hébergement et de réinsertion sociale. Il peut être utilisé dans le cadre d'un accompagnement vers et dans le logement, auprès de personnes en attente de logement ou auprès de locataires. Ce jeu permet de répondre à des questions sur le logement, d'apprendre à faire face à des imprévus et de gérer un budget à partir d'une somme préétablie en payant ses charges et en équilibrant ses dépenses. Dans le cadre d'une animation collective, cet outil pédagogique aborde les droits et les devoirs des locataires et des propriétaires, la gestion d'un budget, la vie quotidienne et le bien vivre ensemble, les économies d'énergie...

Le jeu consiste à équiper son logement tout en gérant de la meilleure manière possible son budget. Le temps d'un tour de plateau, les équipes vont vivre un mois de location dans un logement social. La partie dure environ une heure et demie, en laissant du temps aux discussions. Durant la partie, l'animateur favorise des réponses collectives et, à l'issue du jeu, il consacre un temps d'échanges pour faire le point sur les acquis.

**KI
JOU
LOU**

necter au moment présent pour prendre soin d'eux-mêmes, respecter leurs limites, mieux gérer le stress et les émotions, développer leur confiance en eux et leur bienveillance dans leurs relations. De plus en plus de recherches scientifiques le prouvent. Et ce qui est encore mieux, c'est lorsque cela devient une aventure où parents et enfants apprennent à surfer ensemble...

Date et lieu de la rencontre

Le 12 février 2019 à 18h30 à l'Université de Paix, Boulevard du Nord, 4 – 5000 Namur.

Infos - téléphone : 081 55 41 40
courriel : info@universitedepaix.be
web : www.universitedepaix.org

AGENDA

**La pleine conscience
pour les enfants et les ados
expliquée aux parents
Le mardi 12 février 2019 à Namur**

Aujourd'hui, les enfants et les ados vivent dans un monde qui file à la vitesse grand V, et où ils sont sans cesse sollicités par des activités ou des médias. Nous nous étonnons alors qu'ils soient distraits, dissipés, hyperactifs, agités, colériques ou amorphes sans nous douter un instant que c'est aussi ce rythme quotidien, que notre mode de vie leur impose, qui les empêche de se poser, de ralentir et de juste « être » présent à eux-mêmes et au monde qui les entoure. Est-il possible d'aider nos enfants et nos ados à « surfer » sur les hauts et les bas du quotidien, à s'arrêter quand ils en ont besoin ? Oui, les techniques de pleine conscience peuvent les aider à se recon-

